

L 'AFC de Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne) vous accueille dans son antenne consommateurs :

Vous êtes un particulier et vous avez un désaccord à formuler à l'encontre d'un fournisseur ou d'un prestataire de service (fournisseur d'énergie, opérateur téléphonique, commerçant, agence de voyage, toute entreprise du secteur marchand).

Vous souhaitez un conseil dans vos démarches ou une aide personnalisée.

Une antenne de défense des consommateurs vous accueille au 105 boulevard de la Marne (bureau 19 au rez-de-chaussée du bâtiment, côté rue, annexe de l'église Saint-Hilaire)

L'accueil est assuré uniquement sur rendez-vous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois de 17h à 19h (hors vacances scolaires). Il n' y a pas de permanences assurées en dehors de ces rendez-vous .

Pour prendre rendez-vous téléphoner au 07 69 74 69 87.

L'ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT MAUR, est membre de la CNAFC, association agréée de défense des consommateurs depuis 1987.

Les rendez-vous peuvent être pris, hors vacances scolaires, jusqu'au 31/12/2020 aux dates suivantes :

-Mercredis :

- **2 septembre 2020**
- **16 septembre 2020**
- **7 octobre 2020**
- **4 novembre 2020**
- **18 novembre 2020**
- **2 décembre 2020**
- **16 décembre 2020**